

CONSEIL COMMUNAL DE BURSINS
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU MARDI 7 MARS 2017

Président : Eric Striberni

Secrétaire : Christiane Parmelin (remplaçante ad intérim)

1. Appel

Conseillers/ères convoqués :	35
présents :	25
excusés :	4
absents non excusés :	6

Le Président ouvre la séance à 19h35. Il donne lecture de l'ordre du jour et le met en discussion, à savoir :

1. Appel
2. PV de la séance du 6 décembre 2016
3. Préavis municipal N° 01/2017
Demande de crédit extrabudgétaire pour les améliorations structurelles des chalets et alpages de la Bursine et du Milieu
4. Communication de la Municipalité
5. Communication du Bureau
6. Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que présenté.

2. PV de la séance du 6 décembre 2016

Le PV est mis en discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote à main levée. Le PV du 6 décembre 2016 est accepté avec deux abstentions.

3. Préavis municipal N° 01/2017

Demande de crédit extrabudgétaire pour les améliorations structurelles des chalets et alpages de la Bursine et du Milieu

Le préavis porte sur un projet global d'améliorations structurelles concernant les alpages de la Bursine et du Milieu pour cette législature 2016-2021. La Municipalité a débuté cette réflexion en 2009 déjà. L'avant-projet de ces améliorations a été transmis aux Améliorations Foncières (AF) au mois de juillet 2014 et une expertise fédérale a eu lieu en septembre 2014.

L'ensemble des aménagements projetés (chalet et adduction d'eau) ont fait l'objet d'une mise à l'enquête durant l'été 2016 et le permis de construire a été délivré le 18 novembre 2016. Les travaux prévus ont été mis en soumission et sont détaillés dans le rapport de MM. Wettstein et Grosjean.

M. Serge Clément, président de la commission des finances, lit le rapport, qui en conclusion, propose d'accepter le préavis tel que présenté.

M. Gérald Parmelin, président de la commission des alpages, lit ensuite le rapport, qui en conclusion, propose d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Président remercie les rapporteurs de deux commissions et ouvre la discussion.

Mme A. Guisolan et M. Christian Parmelin prennent part à la discussion : M. Philippe Parmelin, syndic répond à satisfaction.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la discussion, relit les conclusions du préavis municipal et passe au vote à main levée. La demande de crédit extrabudgétaire pour les améliorations structurelles des chalets et alpages de la Bursine et du Milieu est acceptée avec 1 abstention.

7. Communications de la Municipalité

Mme Laurence Pinel, municipale et déléguée pour la Sadec présente et commente un diaporama sur la gestion des déchets et la déchetterie.

M. Joël Martin, conseiller, prend part à la discussion et se propose volontiers comme suppléant pour la Sadec.

M. Francis Mondoux, municipal présente le rapport du SDIS pour l'année 2016. M. Cédric Chabloz est félicité pour ses 25 ans au sein des pompiers.

Mme Marinella Page, municipale fait également un petit rapport concernant les écoles et donne les dates suivantes :

- 20 mai 2017 : Inauguration du Collège du Martinet avec la présence de Mme Nuria Gorrite
- 29 juin 2017 : Promotions des Ecoles de Bursins et Vinzel : à cette occasion un petit historique des classes sera présenté et marquera la fermeture de ces deux classes. Elle recherche des photos de l'école afin d'agrémenter l'historique des classes.

M. Philippe Parmelin, syndic, donne également la date de l'inauguration de la Société de Pétanque qui aura lieu le 25 juin 2017.

8. Communications du Bureau

Le Président rappelle la date des élections pour le Conseil d'Etat et le Grand Conseil qui auront lieu le dimanche 30 avril 2017. Pour cette journée de dépouillement, des scrutateurs suppléants seront demandés.

9. Divers et propositions individuelles

M. Lucien Rossel demande où sont les aiguilles de l'Eglise ??

M. Philippe Parmelin, syndic, lui répond que le cadran et les aiguilles sont au nettoyage et révision.

M. Roland Hänni soulève le problème du bus scolaire venant de Rolle et son arrêt le long de l'arrêt du bus : en effet, s'agissant d'un bus articulé, celui-ci déborde très souvent sur la route et l'avant du bus se trouve au milieu de l'intersection. Et lorsque les élèves sortent à l'avant, ils se retrouvent au milieu de la route avec souvent une voiture en face ou une qui monte le village. M. Hänni propose qu'une solution soit rapidement trouvée et rend attentif au danger qu'il existe à cet endroit.

Plus personne ne demandant la parole, le Président clôt la discussion et souhaite à chacune et à chacun une bonne rentrée dans leurs foyers.

La séance est levée à 20h35.

Bursins, le 4 mai 2017

Le Président

La Secrétaire

